



# FEDERATION FRANCAISE DE JOUTE ET SAUVETAGE NAUTIQUE CAHIER DES CHARGES

## Cahier des charges Joute Nautique Méthode Lyonnaise & Givordine

	commission nationale	Représentants fédéraux des ligues	CNA Le Président	Fédération la présidente
Original :05/2019	Validation	Validation	Validation	Validation
	AL Perret	M. Vocanson J.Plaza	P.Guichard	Anne Lise Perret
		R. Bancilhon G. Borgoni		



# 1. Cahier des Charges des Critériums

Les Critériums de joutes sont organisés sous délégation fédérale par les clubs retenus par les commissions de joute des ligues respectives des clubs candidats.

Les Méthodes suivantes sont pratiquées :

- Lyonnaise
- Givordine

**Les clubs organisateurs d'un Critérium s'engagent à respecter le présent Cahier des Charges.**

## Le site

Les dimensions de l'aire de joute doivent être à minima:

- Longueur 90 mètres
- Largeur 15 mètres maxi 30 mètres
- Profondeur 1,5 mètres

Le plan d'eau calme doit être abrité du vent (risque de vagues).

Pour matérialiser le point de départ des bateaux, deux bouées doivent être installées distantes l'une de l'autre **de 50 mètres**.

Une sonorisation efficace (pour être entendue par les barreurs et le public) doit être à disposition des arbitres durant la compétition.

## L'arbitrage

L'arbitrage est assuré par les membres de la commission de joutes ayant satisfait à l'examen de licencié capacitaire en arbitrage (LCA).

## Vitesse des bateaux

Les bateaux avancent à allure réduite, recommandée par les arbitres.

## Armement des bateaux

La protection des jeunes jouteurs est assurée par du personnel confirmé du club organisateur, en tenue correcte. Un effectif de 4 personnes par bateau est nécessaire. Cet effectif n'inclut pas le barreur.

## Les barreurs

Les barreurs sont des personnes désignées par le club organisateur.

## Les Lances

Deux catégories de lances sont utilisées, fournies par le club organisateur :

- 14 pieds **longueur poignée 65 cm**, Ø 40 à la poignée (jaune) & Ø 45 au plus fort (ventre) sans crampon nombre 10 *minimum*
- 14 pieds **longueur poignée 65 cm** Ø 45 à la poignée (bleue) & Ø 50 au plus fort (ventre) sans crmpon nombre 10 *minimum*

### **Les plastrons**

Les plastrons "école" sont fournis par le club organisateur.

### **Pesée des joueurs**

Une bascule fiable est mise à disposition des arbitres à chaque Critérium par le club organisateur. Il est recommandé la balance électronique de la ligue organisatrice.

### **Horaire des Critériums**

Les Critériums débutent à 14 heures précises le samedi et après le challenge féminin le dimanche matin. Pour cela le club organisateur est prêt une demi-heure avant le début du Critérium.

### **Sécurité**

Le club organisateur met à disposition une trousse à pharmacie de première urgence, d'accès aisé, et si possible la présence de secouriste(s). Des moyens de communications rapides (téléphone) permettent d'alerter les secours (pompiers) dans les plus brefs délais.

### **Casse-croûtes**

Un casse-croûte ainsi qu'une boisson non alcoolisée sont distribués par le club organisateur à tous les participants à la fin de chaque catégorie.

### **Récompenses**

Une récompense est décernée à tous les participants.

La remise de récompenses est organisée de façon à valoriser le sport joute. Si possible, le club organisateur met en place un podium à l'écart de la buvette et convie des personnalités locales à cette manifestation.

### **Trophée des jeunes**

Le trophée des jeunes est organisé la veille de la finale de la coupe de France par le club organisateur de cette épreuve en ligue Rhône Alpes.

La commission de joute Rhône Alpes devra trouver une autre date si la finale de la Coupe de France se déroule dans une autre ligue. Cette compétition se déroule en force lyonnaise et givordine, par élimination directe. Les résultats ne sont pas pris en compte dans le classement général de la saison. Cette épreuve est réservée aux catégories minimales et féminines en totalité.

## 2. Compétitions officielles – Descriptif et structures

### 1/ Définition :

**Compétitions nationales officielles** : ½ finales et finales Coupe et Championnat de France, toute épreuve ou rassemblement organisé par la fédération (avec possibilité de délégation aux groupements sportifs affiliés).

**Compétitions officielle des ligues** : toutes compétitions portées au compte-rendu de validation des ligues et agréées par la fédération (challenges de ligue, rassemblement ou épreuves organisées par les groupements sportifs affiliés).

**Compétitions non officielles** : rencontres amicales non officialisées par la ligue ou la fédération, (en Rhône-Alpes, qui ne compte pour aucun classement).

**Toutes ces rencontres ou compétitions sont couvertes par la RC de la Fédération et l'assurance licence, sous réserve que la fédération soit avertie dans le mois précédent la rencontre** (y compris pour les rencontres non officielles).

### 2/ Organisation – Structures

Les compétitions et épreuves officielles nationales ou de ligue sont organisées sous l'autorité de la FFJSN qui peut déléguer à ses groupements sportifs affiliés.

Le présent règlement s'applique aux méthodes :

- Lyonnaise
- Givordine

Chaque Compétition se déroule sur un site désigné par le groupement sportif organisateur et agréé par la ligue ou la fédération selon le type de compétition.

**Le club organisateur d'une Compétition officielle de joutes s'engage à respecter le présent Cahier des Charges.**

#### **A/Le site**

Les dimensions de l'aire de joute doivent être à minima :

Longueur : 90 mètres environ

Largeur : 15 mètres minimum

Profondeur : 1,5 mètres

Pour matérialiser le point de départ des bateaux, deux bouées doivent être installées distantes l'une de l'autre de 80 mètres environ et à 40 m du bord droit de la table du jury.

Une sonorisation efficace (pour être entendue par les barreurs et le public) doit être à disposition des arbitres durant la compétition. Cette sonorisation peut-être utilisée également par le club organisateur lorsqu'elle est laissée libre par les arbitres, mais un second micro est recommandé en sécurité.

Les abords du plan d'eau doivent être aménagés pour accueillir correctement les spectateurs.

Des sanitaires en nombre suffisant et tenus propres doivent être mis à la disposition du public.

Le parking des véhicules des officiels de la compétition, des sportifs et des personnalités doit être organisé à proximité du plan d'eau.

## **B/ les bateaux**

Les deux bateaux de joutes (un bleu et un rouge) correspondant aux plans de la fédération et sont équipés d'un gouvernail à l'arrière. Pour les finales une paire de bateaux de secours est obligatoire, sauf dérogation exceptionnelle acceptée par la commission nationale de joutes.

Sur chaque bateau est montée une plate-forme, appelée tabagnon qui est peinte aux couleurs du bateau.

Le tabagnon, dans son ensemble doit répondre aux exigences du plan agréé par la Fédération, longueur = 2,20 m, (se reporter au plan agréé pour plus de détails). Il sera recouvert d'un tapis en caoutchouc "aspect toile", fourni par la ligue Rhône Alpes. Il est maintenu en bon état et a une largeur minimum de 0,80 m.

Sur les tabagnons les taquets sont facilement permutables dans l'une ou l'autre position suivant la méthode pratiquée.

Les tapis sont en bon état.

Les bandes de bateaux sont équipés de bourrelets de protection qui doivent être en bon état et efficaces.

Des sièges doivent être prévus pour les barreaux.

Le lest de chaque bateau est de 500 kg minimum. Prévoir une charge morte supplémentaire sur la berge en cas de besoin. Les bidons remplis d'eau sont interdits. L'embarcation doit peser 1500 kg minimum avec son équipement complet.

Le tirant d'eau sera maximum sans toutefois prendre de l'eau par le puit du moteur afin de donner une bonne assise au bateau qui devra rester plat dans le sens de sa longueur.

Prévoir quatre moteurs en bon état de fonctionnement, ainsi que le carburant nécessaire pour assurer la totalité de la compétition.

Le sauvetage est assuré à l'aide de deux bateaux de sauvetage permettant le repêchage aisé des jouteurs (sauf exception du site).

### **Armement des bateaux**

La protection des jouteurs est assurée par du personnel confirmé (corpulence en rapport avec la catégorie disputée) en maillots :

- aux couleurs des bateaux
- blancs
- aux couleurs du club organisateur

Un effectif de 4 personnes minimum (4 adultes pour les catégories seniors) par bateau est obligatoire.

Pour les finales du Championnat et de la Coupe de France l'effectif est porté à 7 personnes en maillots bleus et rouges suivant les bateaux.

A chaque fois, ces effectifs n'incluent pas les barreaux.

Un responsable par bateau est chargé de faire passer le matériel (plastron, lances) au joueur.

Pour tous les challenges, le groupement ou club organisateur désigne un responsable du matériel (lances, moteurs, etc.) placé sous l'autorité des arbitres. Pour les finales Coupe et Championnat de France, un officiel est désigné par le président national des arbitres qui est aidé par un responsable du groupement organisateur. Un outillage est prévu pour les éventuelles recoupes de lances et remises de crampons.

## **C/ les lances**

Les différentes catégories de lances utilisées sont les suivantes (pour toutes les compétitions : de ligue ou nationales).

- 14 pieds Ø 45 à la poignée (rouge) nombre 10 paires *minimum*
- 14 pieds Ø 50 à la poignée (verte) nombre 10 paires *minimum*
- 15 pieds Ø 50 à la poignée (blanche) nombre 10 paires *minimum*
- 16 pieds Ø 55 à la poignée (jaune) nombre 14 paires *minimum*
- 17 pieds Ø 55 à la poignée (bleue) nombre 12 paires *minimum*
- 18 pieds Ø 55 à la poignée (rouge) nombre 14 paires *minimum*
- 18 pieds recoupées en 17 Ø 55 à la poignée (rouge) nombre 2 paires *minimum*

Le bout des lances est peint en noir sur 20 cm. La longueur **de la poignée est de 65 cm pour les 14 et 15 pieds, 70 cm pour les 16,17 et 18 pieds.**

La peinture à l'huile sur la poignée est interdite (retrait immédiat de la lance).

Pour le "bagage" des lances imposées, prévoir de l'adhésif noir de 5 cm de large qui doit être placé à un mètre cinquante (1,50 m) du talon de la poignée.

Prévoir également le matériel nécessaire pour raccourcir des lances en cas de casses répétées.

## **D/ Les plastrons**

Les plastrons seront réalisés selon les plans agréés.

Sur le bord haut, où est disposé un bourrelet protecteur de 40 mm, est fixée la courroie qui sera perforée **tous les 25 mm**. Le bord bas est recouvert d'un bourrelet de 20 mm. Dans l'angle inférieur droit est fixée la ganse, d'une longueur comprise entre 20 et 21 cm, de matière non extensible et souple, de type courroie. La courroie est en cuir, la ganse pourra être blanche pour une meilleure visibilité. Le "NEUF" est peint en blanc et cette peinture sera renouvelée régulièrement pour assurer une bonne visibilité.

Nombre des plastrons "cadets " : 4 B + 4 R

Nombre des plastrons pour les autres catégories (grands plastrons) : 8 B + 8 R

La ganse des plastrons est d'une longueur comprise entre 20 et 21 cm et les sangles ont le nombre suffisant de trous permettant le réglage sans faire de nœud.

Le carré central du plastron appelé "neuf" mesure 12 cm de côté et est peint en blanc.

## **E/ Infrastructure**

Prévoir un vestiaire avec sanitaire pour les joueurs et en cas de contrôle anti dopage.

Pour les Finales (Championnat & Coupe de France) le groupement ou club organisateur met en place :

- une chambre d'appel des joueurs, (à proximité de la table d'arbitrage) à l'ombre et assez grands pour permettre l'échauffement des athlètes et qui permet aux arbitres le contrôle de la tenue.
- un pole de soins qui peut être jouté a la chambre d'appel, et permettre l'intervention des soigneurs et le dépôt des sacs des joueurs

Pour les Finales (Championnat & Coupe de France) il est souhaitable que le groupement ou club organisateur mette en place un défilé des joueurs avec les officiels de la Ligue, de la Fédération et des personnalités locales.

Pour toutes les compétitions, le groupement ou club organisateur doit prévoir une restauration à midi pour les officiels de la compétition (barreurs, arbitres, contrôleurs vidéo). Pour les finales du championnat de France, cette restauration est prévue le samedi et dimanche midi.

## **F/ Sécurité**

Le club organisateur met à disposition une trousse à pharmacie de première urgence, d'accès aisé et si possible la présence de secouriste(s). Des moyens de communications rapides (téléphone) doivent permettre d'alerter les secours (pompiers) dans les plus brefs délais.

Pour les Finales (Championnat & Coupe de France) la présence d'un médecin est fortement recommandée.

# **3- Organisation générale**

Chaque club aura obligation de présenter un arbitre en 2019. il devra arbitrer au minimum 3fois (1/2journées).

Dans le cas contraire, les clubs ne pourront organiser ni challenge, ni compétition officielle en 2020. Il en sera de même pour les années suivantes. Cette réforme est applicable pour l'ensemble des ligues pratiquant les méthodes lyonnaises et givordines.

## **A/ L'arbitrage- contrôle vidéo**

L'arbitrage est assuré par les membres de la Commission des arbitres de la ligue organisatrice, ou de la commission nationale des arbitres, selon la désignation du Président concerné, en fonction de la nature de la compétition (nationale ou de ligue).

L'emplacement suffisamment spacieux des arbitres doit être isolé du public, couvert et fermé (protection contre les intempéries).

La table d'arbitrage se trouve à environ 2 mètres au-dessus du niveau de l'eau.

Les arbitres étant assistés obligatoirement de la vidéo, le groupement ou club organisateur met à leur disposition le matériel de la ligue ou un matériel de même référence (caméscope, écran de lecture) ayant au préalable été essayé pour le cadrage et la qualité des images en lecture, ainsi qu'une personne compétente pour son utilisation, excepté pour les compétitions nationales pour lesquelles cette désignation est effectuée par la commission

nationale de joutes en accord avec le Président national des arbitres, d'après la liste des contrôleurs ayant satisfait à la formation.

Pour les finales Coupe et championnat, le contrôle vidéo s'effectue sur les 2 bords du bassin.

Une zone de lecture vidéo doit être aménagée dans l'enceinte de la table d'arbitrage (zone sombre).

Les arbitres de "Pique" sont installés sur un ponton ou sur berge distant au maximum de 30 mètres des arbitres de la table et décalé d'une quinzaine de mètres sur la droite par rapport au jury, isolés du public.

Le club organisateur met à la disposition des arbitres de "Pique" des panonceaux pour la communication avec la table d'arbitrage.

- Neuf / Rodage

- Plastron / ?

Le club prévoit également des moyens de protection contre les intempéries et le soleil.

## **B/ Les barreaux**

Les barreaux sont des officiels désignés par le président de la commission de joutes de la ligue organisatrice. En concertation avec le président des arbitres de la ligue organisatrice pour les compétitions de ligues.

Ils sont désignés par le président de la commission nationale de joutes en concertation avec le président de la commission nationale des arbitres, d'après la liste des titulaires ayant satisfait à la formation, pour les compétitions nationales (demi finales et finales coupe et championnat).

Ils sont désignés par le groupement ou le club organisateur pour les autres compétitions (challenges officiels de la ligue, rencontres amicales).

## **C/Contrôle du matériel et du site**

Le matériel et le site sont contrôlés par les membres désignés par la commission de joutes concernée environ 15 jours avant chaque compétition et fait l'objet d'un rapport adressé au président de la commission de joutes concernée et au président du jury désigné le jour de la compétition. En cas de non-conformité, le club organisateur a le devoir de pourvoir aux demandes exprimées par les contrôleurs. A défaut, le président du jury adresse un rapport à au président de la ligue concernée, au secrétariat fédéral, au président de la commission des règlements et de l'organisme disciplinaire concerné (ligue ou fédération selon la nature de la compétition).

En cas de conformité, les contrôleurs délivrent un certificat de conformité au président du club organisateur qui sera présenté au président du jury le jour de la compétition.

## **D/Pesée des joueurs**

Une bascule est mise à disposition des arbitres à chaque compétition (Balance Electronique de la Ligue organisatrice).

La pesée doit avoir lieu dans un local donnant aux joueurs la possibilité de se dévêtir (la pesée est autorisée en slip ou maillot de bain).



### **Horaires de la pesée :**

**Challenges de ligue** : au cours de la compétition avant le tirage au sort de la catégorie et a l'appel des arbitres.

**½ finales du championnat** : au cours de la compétition avant le tirage au sort de la catégorie et a l'appel des arbitres.

**Finales du championnat (samedi)** : 11h00 pour les cadets et juniors.

**Finales du championnat (dimanche)** : 10h00 pour les seniors.

**½ finales de la coupe** : 8h30 le dimanche pour toutes les équipes.

**Finale de la coupe** : 8h30 le dimanche pour toutes les équipes.

Pesée par catégorie, en priorité par les cadets afin qu'ils puissent s'échauffer.

## **D/Horaire des Compétitions**

### **Championnat de France**

**Les Demi-finales :**

**Organisation du week-end :**

**Samedi 14 h00 : Catégories cadets légers et lourds, juniors légers.**

**Dimanche 9 h00: juniors lourds et seniors légers**

**Dimanche 13h30 : seniors moyens, mi-lourds et lourds.**

### **Les Finales**

Samedi à 14h00 : Cadets - juniors

Dimanche 14 h00 : seniors

### **Coupe de France**

#### **Demi-finales**

Dimanche à 10 heures précises.

#### **Finales**

Dimanche à 10h00 précises. Cadets légers et lourds

Dimanche à 13 h30 précises : juniors et seniors

Pour le respect de ces horaires, le club organisateur est prêt une ½ heure avant le début de la compétition.

## **E/ Récompenses**

La remise de récompenses est organisée de façon à valoriser le sport joute. Le club organisateur met en place un podium à l'écart de la buvette et convie des personnalités locales à cette manifestation.

Pour les Finales du Championnat prévoir un podium à quatre (4) marches. Pour les finales de la Coupe de France et du Championnat, un éclairage approprié doit être installé sur le podium.

Pour tout challenge officiel, le premier de chaque catégorie doit être récompensé.

## **4- Règlements Administratifs & Financiers**

Toute demande de candidatures pour l'organisation d'une finale (Coupe de France/Championnat) doit faire l'objet d'un dossier de candidature déposé à la commission de joutes concernée deux ans et demi avant la date de la compétition, pour aval de la ligue organisatrice et de la fédération (**exemple : finales 2012 : dépôt avant fin janvier 2010, validation mai 2010**).

### **A- Challenges officiels (en Rhône Alpes, force et belles passes)**

#### **A1. A la charge de la Société organisatrice**

- Le repas de midi des arbitres, barreurs et contrôleur vidéo.
- La désignation du responsable vidéo.
- La fourniture du matériel vidéo (possibilité de location du matériel de la ligue, tarif en annexe).

#### **Redevance d'organisation**

La Société organisatrice s'engage à payer la redevance (en annexe) auprès du trésorier de la Ligue organisatrice.

#### **A2. A la charge de la Ligue Organisatrice**

L'indemnisation des arbitres.

#### **A3. Accès des Joueurs et des Officiels de la ligue et de la fédération**

L'accès des joueurs est gratuit sur présentation de la licence validée du timbre de l'année en cours. L'accès des Officiels est gratuit sur présentation de la carte validée de l'année en cours.

Le club organisateur doit fournir une invitation gratuite aux arbitres et barreurs désignés ce jour.

#### **B2. A la charge de la Ligue Organisatrice**

- L'indemnisation des arbitres.
- L'indemnisation des barreurs.
- La fourniture du matériel vidéo.

- 

### ***B3. Accès des Joueurs et des Officiels de la ligue et de la fédération***

L'accès des joueurs est gratuit sur présentation de la licence validée du timbre de l'année en cours.

L'accès des Officiels est gratuit sur présentation de la carte validée de l'année en cours. Le club organisateur doit fournir une invitation gratuite aux arbitres et barreaux désignés ce jour.

## **C- Demi-finale du Championnat de France**

### ***C1. A la charge de la Société organisatrice***

- Le repas de midi des arbitres, barreaux et contrôleurs vidéo.
- Envoi des invitations (2 par joueur qualifié + 2 par club, 1 pour l'entraîneur).
- L'envoi d'une documentation hôtelière aux arbitres et aux clubs ayant des qualifiés.

#### **Redevance d'organisation**

La Société organisatrice s'engage à payer la redevance (en annexe) auprès du trésorier de la Ligue organisatrice.

#### **Récompenses**

La Société organisatrice prévoit au minimum une remise de récompense pour les champions de chaque catégorie.

La remise de récompenses est organisée de façon à valoriser le sport joute. Le club organisateur met en place un podium à l'écart de la buvette et convie des personnalités locales à cette manifestation.

### ***C2. A la charge de la Ligue Organisatrice***

- L'indemnisation des arbitres.
- L'indemnisation des barreaux.
- L'indemnisation des contrôleurs vidéo.
- La fourniture du matériel vidéo.

### ***C3. Accès des Officiels de la ligue et de la Fédération***

L'accès des Officiels est gratuit sur présentation de la carte validée de l'année en cours en cours.

Le club organisateur doit fournir une invitation gratuite aux barreaux, arbitres et contrôleurs vidéo désignés ce jour.

## **D- Finales du Championnat de France**

### **D1. A la charge de la Société organisatrice**

- Envoi de deux invitations (2 par joueur qualifié et remplaçants + 2 pour le club, 1 pour le soigneur, 1 pour l'entraîneur).
- La restauration des arbitres, contrôleurs à la tenue et matériel, délégué sportif, barreurs, responsables vidéo (environ 15 à 20 personnes) du samedi midi et dimanche midi.
- L'envoi d'une documentation hôtelière aux arbitres ainsi qu'aux clubs ayant des qualifiés.
- La réception des membres fédéraux présents.

### **Redevance d'organisation**

La Société organisatrice s'engage à payer la redevance (en annexe) auprès du trésorier de la Ligue organisatrice.

### **Récompenses**

La Société organisatrice prévoit une récompense pour tous les joueurs. De plus sont distribués :

- Les Maillots de Champion de France (offerts par la Fédération).
- Les plaquettes pour les Champions de France (fournies par la ligue organisatrice).
- 16 médailles pour les 2<sup>èmes</sup> (fournies par la Ligue organisatrice).
- 16 médailles pour les 3<sup>èmes</sup> (fournies par la Ligue organisatrice).
- 16 sujets souvenirs pour les 4<sup>èmes</sup> (fournis par la Ligue organisatrice).

La remise de récompenses est organisée de façon à valoriser le sport joués. Le club organisateur met en place un podium à l'écart de la buvette et convie des personnalités locales à cette manifestation. **Le club organisateur se doit de valoriser les finalistes par des récompenses représentatives.** Prévoir un podium à quatre (4) marches.

### **Repas ou apéritif de clôture**

Si le club organisateur prévoit un repas ou un apéritif lors de la compétition, les personnalités suivantes sont incontournables :

- Monsieur le Président d'honneur
- Monsieur ou Madame le Président e de la Fédération et son conjoint
- Messieurs les Présidents des Ligues
- Mesdames et Messieurs les membres des bureaux directeurs de la Fédération et des ligues, arbitres, barreurs et contrôleurs vidéo désignés ce jour.

### **D2. A la charge de la Ligue organisatrice**

- L'indemnisation des arbitres, des barreurs et contrôleurs vidéo
- La fourniture de la vidéo pour l'arbitrage
- Les plaquettes des champions
- Les médailles aux 2<sup>èmes</sup> 3<sup>èmes</sup> et récompenses aux 4<sup>èmes</sup>

### **D3. A la charge de la Fédération**

- Les maillots pour les Champions de France

### **D4. Accès des Officiels de la ligue et de la Fédération**

L'accès des Officiels est gratuit sur présentation de la carte validée de l'année en cours. Le club organisateur doit fournir une invitation gratuite aux arbitres et barreaux désignés.

## **E- Demi-finale de la Coupe de France**

### **E1. A la charge de la Société organisatrice**

- Le repas de midi des arbitres, barreaux et contrôleurs vidéo.
- Fournir 2 invitations par club engagé, par joueurs participants et pour les 2 remplaçants et l'entraîneur.

### **Redevance d'organisation**

La Société organisatrice s'engage à payer la redevance (en annexe) auprès du trésorier de la Ligue organisatrice.

Les inscriptions des clubs participants sont versées à la ligue organisatrice.

### **Récompenses**

Une coupe aux trois équipes qualifiées (ou quatre, suivant la méthode du club organisateur de la Finale).

La remise de récompenses est organisée de façon à valoriser le sport joute. Le club organisateur met en place un podium à l'écart de la buvette et convie des personnalités locales à cette manifestation.

### **E2. A la charge de la Ligue organisatrice**

- L'indemnisation des arbitres, barreaux et contrôleurs vidéo.
- La fourniture du matériel vidéo.

### **E3. Accès des Officiels de la ligue et de la Fédération**

L'accès des Officiels est gratuit sur présentation de la carte validée de l'année en cours.

Le club organisateur doit fournir une invitation gratuite aux arbitres barreaux et contrôleurs vidéo désignés ce jour.

## **F- Finale de la Coupe de France**

### **F1. A la charge de la Société organisatrice**

- Le repas de midi des arbitres, contrôleurs à la tenue et au matériel, délégué sportif, barreurs, responsables vidéo (environ 15 à 20 personnes).
- Fournir 2 invitations par club engagé, par joueur participants et pour les 2 remplaçants, le soigneur et l'entraîneur.
- L'envoi d'une documentation hôtelière aux arbitres ainsi qu'aux clubs ayant des qualifiés.
- La réception des membres fédéraux présents.

### **Redevance d'organisation**

La Société organisatrice s'engage à payer la redevance (en annexe) à la Ligue organisatrice

### **Récompenses**

Une coupe aux 8 équipes finalistes

Un cadeau souvenir à chaque joueur et club finaliste, plus les remplaçants, soit **12** par équipe).

La remise de récompenses est organisée de façon à valoriser le sport joué. Le club organisateur met en place un podium à l'écart de la buvette et convie des personnalités locales à cette manifestation.

### **Repas ou apéritif de clôture**

Si le club organisateur prévoit un repas officiel le soir de la compétition, les personnalités suivantes sont incontournables:

Monsieur le Président d'honneur

Monsieur ou Madame le Président e de la Fédération et son conjoint Madame Messieurs les Présidents des Ligues

Mesdames et Messieurs les membres des bureaux directeurs de la Fédération et des Ligues arbitres barreurs et contrôleurs vidéo désignés ce jour

### **F2. A la charge de la ligue organisatrice**

- L'indemnisation des arbitres, barreurs, délégué sportif, contrôleur vidéo et de la tenue.
- Les 8 fanions (1 par équipe).
- Les médailles aux 1<sup>er</sup> 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> le 4<sup>ème</sup> sont offert par la ligue organisatrice.

### **F3. Accès des Officiels de la ligue et de la Fédération**

L'accès des Officiels est gratuit sur présentation de la carte validée de l'année en cours.

Le club organisateur doit fournir une invitation gratuite aux arbitres et barreurs désignés ce jour.



Validation FFJSN mai 2019